

L'an deux mil quatorze, le vingt mai, à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Passelaigue.

Etaient présents : MM. PASSELAIGUE, MOSER, COUSIN, GARNIER -Mmes LALOS, REDUREAU, adjoints, Mmes HUART, DUBRETON, LEGENVRE, BONRAISIN, BEYER, MM.LEMOINE, HAMELIN, TRONCHET, VAGNER

Absents excusés: Mmes HAAS et GONCALVES, MM. RABANT et TOTAIN

Procurations : Mme GONCALVES à Mme LALOS

Secrétaire : M. GARNIER

Convocation et affichage : 13/05/2014

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2014/025 - Personnel : taux de promotion avancement de grade

Conformément à l'article 49 de la loi 84-53 du 26/01/1984 modifiée, relatives à la fonction publique territoriale, il appartient au conseil municipal de fixer, après avis du comité technique paritaire, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables » le nombre de fonctionnaires promus à ce grade. L'avis du comité technique paritaire a été sollicité.

Le conseil municipal décide de fixer pour 2014 le taux de promotion comme suit :

Grade d'origine	Grade d'avancement	Ratio « promu/promouvables »
ATSEM 1 ^e classe	ATSEM principal 2 ^e classe	100 %

2014/026 - Personnel : création et suppression de poste

Afin de nommer cet agent, il conviendrait à compter du 1^{er} juin 2014 de créer au budget un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^eme classe à temps non complet 28H et de supprimer le poste actuel d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe à temps non complet 28H.

Vu le budget communal 2014, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'ouvrir un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^eme classe à temps non complet 28H et de supprimer un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe à temps non complet 28H, à compter du 1^{er} juin 2014.

2014/027 - Budget 2014 : décision modificative n° 1

Compte tenu des engagements pris, des ajustements sont à effectuer :

COMMUNE		mai-14			
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
2051	Certificats démat.	445			
2151	Zone Bois Breuil Fidal	10 800	1348	Subvention (PUP Expandev)	10 800
2183	Ordi portable mairie	1 150			
0.21	Dépenses imprévues	-1 595			
Total		10 800			10 800

ASSAINISSEMENT		mai-14	
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
626 Téléphone	250	758 Rbt VEOLIA tél	250
<u>Total</u>	<u>250</u>		<u>250</u>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise les inscriptions telles que présentées
- autorise le maire à demander le remboursement de la mise en service de la ligne téléphonique du poste de relèvement de la Mue, facturée à la commune avant d'être transférée à VEOLIA Eau, notre délégataire : il faut donc régler la facture et se faire rembourser dans le cadre de l'avenant à venir avec VEOLIA.

2014/028 - Budget 2014 : Subvention

Sur le crédit inscrit au budget en subvention à affecter (article 6574 : 500 €), il est proposé d'accorder une subvention de 150 € à l'association « 4L AIDES HANDICAP » pour une action humanitaire dans le sud marocain (2 équipages de St Pavace).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde la subvention de 150 €.

2014/029 - Tirage au sort des jurys d'assises

3 noms ont été tirés au sort sur la liste électorale :

- TONNELIER Mickaël – 24 rue de la Ruchée
- LETESSIER Roland – 7 rue de la Ruchée
- HUGOT Emile – 4 rue de Château

Décisions du Maire, prises depuis le dernier conseil municipal, dans le cadre de ses délégations :

- 2014/009-Rénovation salle associative – lot 10 avenant 1 SEPTP : 2 200.20 € HT
- 2014/010-Rénovation salle associative – lot 5 avenant 2 Menuiserie de la Charnie : 1959 € HT
- 2014/011 et 012- Déclaration de ne pas aliéner -Echange Loiseau/Baudon – Route de Coulaines
- 2014/013-Rénovation salle associative – lot 3 avenant 1 Fermeture des Brières : 3895 € HT

Comptes rendus des commissions et de la CDC

- **Commission voirie**
Première réunion de la commission pour présenter les dossiers en cours et à étudier.
Consultation entretien voirie lancée cette semaine
RDV avec VEOLIA, délégataire de l'assainissement pour préparer l'avenant lié à l'extension du secteur de la Mue et discuter de la convention avec le Mans Métropole
Etude des réseaux sur le site des tennis couverts : raccordements à la charge de la commune
Siderm : fuites sur la conduite d'eau vers Sargé ; réparation faite au-dessus de Bougeance.
- **Commission urbanisme**
Première commission le 27 pour présenter le travail autour des autorisations délivrées et des différents documents d'urbanisme
- **Commission familiale, sociale et scolaire**
Rencontre des enseignants et des représentants des parents d'élèves pour la mise en place des

nouveaux rythmes scolaires : cadre arrêté, questionnaire aux familles distribué pour évaluer les effectifs. Conseil d'école le 5 juin.

Installation du CCAS le 10 juin 2014 à 18h15

- **Commission animation et CME**
Pour les enfants du CME, plantations de fleurs mercredi avec le personnel communal
Participation à définir pour la fête du village
Fête du village : tout est organisé
- **Commission communication et finances**
Après 2 réunions, finalisation du flash de printemps, de l'affiche de la Fête et travail sur la pochette d'accueil.
Participation à une rencontre départementale du CNAS à St Pavace
- **Communauté de communes**
Compte-rendu des différentes commissions communautaires.

Affaires diverses et informations

- Désignation d'un correspondant militaire : Bruno HAMELIN
- Plusieurs rencontres ont eu lieu au sujet de la reprise des pavés rue du Monnet : des solutions doivent être proposées par l'entreprise responsable de l'opération.
Le dossier Super U est toujours dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat et de l'installation de Truffaut, dont l'ouverture est repoussée à octobre 2015.

Prochain conseil municipal : mardi 24 juin 2014 à 20H

Nom	Signature
Max PASSELAIGUE	
Jean-Claude MOSER	
Patricia LALOS	
Philippe COUSIN	
Maryse REDUREAU	
Jacky GARNIER	
Christiane DUBRETON	
Yves RABANT	Absent excusé
Bernard TRONCHET	

Nom	Signature
Patrick LEMOINE	
Michèle BONRAISIN	
Nathalie GONÇALVES	Absente excusée procuration à Patricia Lalos
Claudine BEYER	
Valérie HUART	
Bruno HAMELIN	
Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Virginie HAAS	Absente excusée
Caroline LEGENVRE	
Xavier VAGNER	